



Association des Anesthésiologistes Libéraux

<http://www.anesthesiologistesliberaux.org>

Dr
Clinique
Adresse

A
Le

Madame la Députée,
Monsieur le Député,

Je me permets de venir vers vous au nom de l'AAL (Association des Anesthésiologistes Libéraux) dont je suis adhérent pour vous faire part des difficultés de l'Anesthésie Libérale.

A l'instar des Chirurgiens, les Anesthésistes Réanimateurs ont de réels problèmes d'équité et d'attractivité d'exercice en Libéral.

Depuis 16 ans et le blocage des tarifs,
Depuis 16 ans et la promesse non tenue d'une réversibilité de choix d'exercice (S1 ou S2)
Depuis 16 ans, et malgré une nouvelle classification qui aurait dû revaloriser les spécialités à pénibilité majorée, (la douleur, l'urgence et l'état du patient n'ont étonnement pas été pris en compte)

Les Anesthésistes, dont le tarif de base est à 48 euros, sont les enjeux de manipulations syndicales et médiatiques dont ils ne peuvent se défendre.

Pivots des blocs opératoires, à la disposition de tous les opérateurs :

- Chirurgicaux (Chirurgiens et Gynéco Obstétriciens)
- ou Interventionnels (Radiologie, Cardiologie, Gastro entérologie) ,

Ils sont sur tous les tableaux :

- de garde sur place (Réanimation, Obstétrique),
- d'astreinte (UPATOU, SAU, Réa cardio)

Ils sont aussi présents, gracieusement, sur toutes les vigilances et (Infections Nosocomiales CLIN, Douleur CLUD, Hémo-vigilance, Matérovigilance etc...)

C'est pourquoi, bien qu'une spécialité toute en diversité et innovation, l'Anesthésie Libérale manque cruellement de successeurs.

Pb de numerus Clausus d'une part,

Mais surtout pb de choix d'exercice, car si la spécialité reste attractive, elle ne le reste que dans son exercice hospitalier.



En effet,

Tout le monde s'accorde à dire que le coût réel des actes de bloc opératoire, n'est pas celui des possibilités actuelles du remboursement de la CQ,

Tout le monde s'accorde aussi à dire, que seuls les compléments d'honoraires ont permis de maintenir un support technique de qualité durant ces 15 dernières années.

Or, 80% des ARE avait fait le choix social du S1, cad sans compléments d'honoraires possibles, choix qui les voue maintenant à un exercice dans des conditions inacceptables en termes d'horaires et donc de sécurité, du fait du désengagement de la CQ dans les revalorisations initialement prévues.

Le Secteur Optionnel, en discussion actuellement, devait lisser ces différences tarifaires de praticiens aux mêmes diplômes et aux conditions d'exercice identiques, permettant de répondre aux exigences d' un secteur libéral et une équité d'équipe, selon les propos du Président de la République à Bletterans.

Mais ces propos sont, de façon purement désinvolte détournés de leurs objectifs, au profit de syndicats et de mutuelles plus idéologiques ou plus simplement comptables que soucieux de l'historique du problème.

Que faut-il faire de plus?

Nous nous sommes alarmés, à plusieurs reprises, ces dernières années,

Mais descendre dans la rue n'est pas dans notre culture,

Et prendre les patients en otage ne serait ni serein, ni éthique.

Nous faisons maintenant des propositions concrètes, responsables, ouvertes et adaptées aux attentes, tout à la fois, politiques et libérales.

(Contrat d'Exercice Libéral - ci joint)

Mais nous ne sommes ni relayés, ni entendus.

Alors, nous voulons solliciter votre attention,

Sans la prise en considération de notre spécialité, qui a tant donné à l'engagement social, sans aucun retour,

faire un secteur optionnel qui ne relaye pas la parole du Président dans son esprit libéral et d'équité retrouvé serait un secteur de trop pour les Anesthésistes.

Merci de leur donner la parole à travers vous.

Sans Anesthésistes, qui vous endormira, et vous soulagera demain?

Dr

Adhérent AAL

